

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 860

Rubrik: Elections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse en vert

■ (réd) Après Zurich, Genève. Dans presque tous les commentaires que suscite la "vague verte", on retrouve en gros la même idée : il ne s'agirait que d'une poussée d'humeur des citoyens et ces élus sans programme seraient avant tout des monomaniaques. Si les perspectives de raz-de-marée au niveau national sont peut-être plus faibles qu'on ne le dit, on assiste par contre à l'émergence d'une nouvelle classe politique. Avec un peu de recul, il nous a paru intéressant d'aller y voir de plus près. A Zurich, le député écolo moyen n'est pas un juriste, il dispose d'une formation plus poussée que celle de ses collègues et il a été élu par des femmes, plutôt jeunes.

■ (jd) Il y a quelques années encore on les regardait comme des animaux exotiques : les écologistes ? De doux rêveurs, des idéalistes tournés vers le passé. Puis ils ont pris pied dans quelques parlements communaux et cantonaux ; toujours marginaux, vivante illustration du bon fonctionnement de la démocratie et des possibilités d'expression offertes aux minorités. Aujourd'hui, il faut bien réviser le jugement : les Verts ne sont plus à la marge, mais dans les institutions, rivalisant avec les forces politiques établies. Et déjà les pronostics s'échafaudent ; les vagues vertes dans les cantons et les communes vont-elles se transformer en raz-de-marée lors des élections fédérales de l'automne ?

Actuellement les écologistes sont présents dans quatorze parlements cantonaux et, dans sept d'entre eux, ils sont suffisamment forts pour constituer une fraction. Et à chaque nouvelle élection le mouvement semble s'amplifier. Néanmoins il ne faut pas s'attendre à des bouleversements lors des élections fédérales. Les partis gouvernementaux sont assurés, une fois encore, d'une confortable majorité. Au Conseil national le siège est plus cher que dans un parlement cantonal. Mais, dans le contexte de stabilité politique qui caractérise la Suisse, un gain d'une dizaine de sièges constitue déjà une petite révolution. Et il ne faut pas sous-estimer la pénétration des idées écologistes dans les partis traditionnels. Avec l'appui de la gauche et de l'extrême-gauche, des indépendants, des évangéliques et des députés bourgeois verts, on peut raisonna-

blement estimer que 80 députés se situeront dans la mouvance écologiste. Une force non-négligeable.

Qui sont les Verts ?

Les analyses effectuées après les élections fédérales de 1983 ont révélé un électoral jeune - 4 électeurs sur 5 avaient moins de 40 ans -, en majorité féminin et urbain. Il est probable que les Verts doivent leur succès à la mobilisation de nouveaux électeurs - à cet égard, la progression de la participation lors des dernières élections zurichoises est frappante - et à l'augmentation constante du nombre des citoyens qui ne s'identifient pas à un parti et qui font leur choix en fonction des problèmes de l'heure.

La nouvelle députation écologiste au Grand Conseil zurichois reflète bien l'émergence politique d'une nouvelle génération - moyenne d'âge 36 ans - et d'une nouvelle couche sociale, critique à l'égard du progrès économique dont elle a pourtant bénéficié. Les députés verts zurichoises ont acquis leur expérience politique à travers le militantisme dans des groupes locaux ou sur des actions ponctuelles ; ils bénéficient d'une formation nettement supérieure à la moyenne des élus cantonaux : médecins, pasteurs, ingénieurs, agronomes, économistes.

Au cours des premières interviews qu'ils ont données, ils ont clairement laissé entendre qu'ils ne se cantonneront pas dans la protection de la nature au sens étroit. L'écologie, c'est aussi une conception de la santé, une

politique agricole, un contenu différent à accorder au concept de développement économique. C'est à tort qu'on a présenté le parti écologiste comme une formation unidimensionnelle, préoccupée par le seul problème de l'écologie, alors que les partis traditionnels auraient vocation à proposer des réponses à l'ensemble des problèmes auxquels est confrontée la société. Au contraire, les Verts enrichissent le débat politique en introduisant une nouvelle dimension que les autres partis ont trop longtemps ignorée ou à laquelle ils ne prennent garde qu'accessoirement. Si l'Action nationale exprime la protestation négative et le conservatisme fondé sur l'anxiété face au changement, les écolos sont porteurs d'un projet positif, ils proposent des solutions autrement plus riches que le seul rejet des étrangers, boucs-émissaires de tous nos maux.

Autre signe de changement : l'absence presque totale de juristes parmi les élus écologistes. L'art oratoire et le maniement de la procédure et des règles de droit cèdent la place aux connaissances du monde physique et social. Nul doute que ce nouveau regard modifiera le débat politique et que les "utopiques" d'hier se révéleront des parlementaires réalistes de demain.

Quel avenir ?

Il est difficile de faire des prévisions. Au cours de ce siècle on a vu naître et disparaître plusieurs mouvements politiques. L'Alliance des indépendants, elle, est présente depuis 40 ans. Les Verts subsisteront-ils ?

Tout dépend de l'image qu'ils donneront d'eux-mêmes, des résultats dont ils pourront se prévaloir. Portés par une vague populaire qui exprime à la fois l'insatisfaction et le désir de changement, ils ont encore à préciser leur programme, à organiser et à structurer leur mouvement, à élaborer leur stratégie : quelles alliances pour concrétiser leurs postulats, quelles actions à travers la démocratie directe pour asseoir leur crédibilité ? Trop d'inconnues donc pour avancer un diagnostic. En attendant, rien n'empêche de rêver à un vaste rassemblement écologique et social des forces progressistes qui s'opposeraient à un camp conservateur.